Cher : Le député PCF Nicolas Sensu accusé de harcèlement par une femme est suspendu du parti. Il reconnaît un problème d'alcoolisme

19/01/2026 à 21h42



Après une plainte pour harcèlement de la part d'une femme avec qui il a eu une relation et chez qui il s'est rendu, ivre, en décembre 2025, Nicolas Sansu, député PCF du Cher, vient d'être suspendu par son parti, qui l'encourage "à engager une démarche de soins concernant son addiction à l'alcool". Il a accepté de s'exprimer. Sur la consommation d'alcool, il confie : "*Je pense que je ne suis pas capable de m'arrêter quand je dépasse une limite*."

Arrivé au pied d'un immeuble qu'il pensait être celui d'une femme avec qui il a eu une "relation durant quatre ans", selon ses mots, Nicolas Sansu, qui avait consommé de l'alcool selon plusieurs sources, aurait crié, puis lancé son chargeur de téléphone portable dans la fenêtre d'un logement qui n'était

pas celui de la femme qu’il cherchait. Dans la chambre visée, jouait une petite fille, confirme le parquet.

Le berry Républicain 1 et Le berry republicain 2